

Professionnels



Adoptez Citiz pour vos déplacements professionnels !

Des véhicules de différentes catégories en libre-service 24h/24 pour 1 heure, 1 jour ou plus, stationnés à proximité de votre entreprise.

citiz

pratique  économique

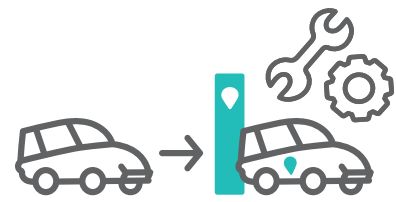
Des véhicules en complément ou en remplacement de votre flotte!



Utilisez les près de 2700 véhicules disponibles dans plus de 270 villes en France.



Demandez l'installation d'une station Citiz à proximité de votre établissement.



Faites gérer votre flotte d'entreprise par Citiz.
 Vos véhicules sont mis en partage lorsque vous ne vous en servez pas.

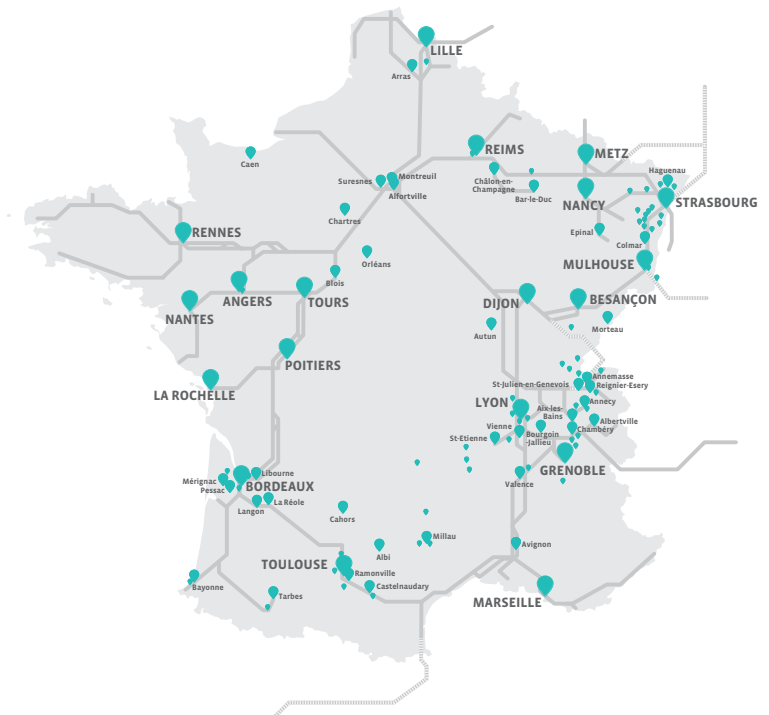
Gagnez du temps, notre équipe s'occupe de tout:

Le carburant, l'assurance, l'assistance 24H/24 et l'entretien des véhicules sont pris en charge.

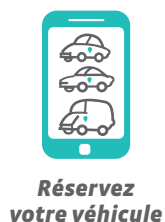
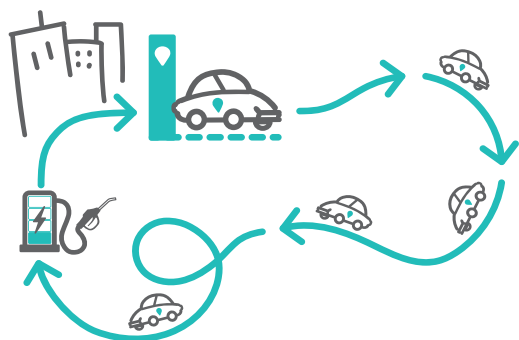
Combinez nos voitures avec le confort du train!

Citiz est présent dans plus de 130 gares en France.

Récupérez votre véhicule Citiz à la sortie du train en le réservant sur l'application.



Des véhicules simples à utiliser



Réservez
votre véhicule



Allez où vous
voulez!



Ramenez le véhicule
à sa station

Diminuez votre empreinte carbone

En mutualisant les ressources vous participez à la réduction du nombre de véhicules en circulation. Les véhicules de la flotte Citiz sont récents et répondent aux normes ZFE (Zone à Faible Emission).

Faites des économies et maîtrisez votre budget

En ne payant plus de charges fixes mais juste ce que vous utilisez réellement et en suivant votre consommation en ligne.

À partir de 3 €/h + 0,42 €/km*,

dégressif à 0,22 € au-delà de 100 km, carburant inclus.

Les + pour vos salariés

Citiz offre des avantages à vos salariés pour leurs usages privés :

Frais d'inscription

+

abonnement mensuel offerts

pour bénéficier des meilleurs tarifs





**véhicules disponibles
24h/24 et 7j/7**



**+ 26 000 utilisateurs
professionnels**



**utilisations possibles
dans 270 villes**



**+ près de 2700 véhicules
en libre-service**

Crédits photo ©Christophe Urbain et ©Gilles Bertrand — Document édité en août 2025

Paroles d'utilisateurs professionnels

L'autopartage proposé aux collaborateurs participe pleinement à la démarche RSE mise en place à Pôle Emploi.

Notre partenariat avec Citiz répond à des enjeux d'ordre économique, sociétal, environnemental.

Enfin, le maillage des stations Citiz à proximité de nos locaux professionnels a facilité l'adhésion à l'autopartage!

Agnès Gaude-Môme,
Pôle Emploi Auvergne Rhône-Alpes

Pour optimiser nos frais de déplacement, nous avons opté pour Citiz en complément de notre flotte de véhicules.

Les véhicules Citiz permettent de gérer les pics de mobilité des collaborateurs et de diminuer le nombre de voitures à demeure.

Didier Altide,
Caisse d'Épargne Grand Est

citiz 16, rue Ausone
33000 Bordeaux

05 56 31 10 66
gironde@citiz.fr